

LE PETIT GÉNUPLHIEN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIEN VIVRE ENTRE LOIRE ET CHER

N°79 SEPTEMBRE 2023



EDITO DU MAIRE



Chères génulphiennes, chers génulphiens,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration de notre salle multifonction, celle-ci est enfin terminée. Le résultat est là, alliant, entre autres, fonctionnalité, esthétisme, économie et écologie. Cela a été un chantier colossal pour une petite commune comme la nôtre. La mobilisation des équipes, municipale et celle des élus, a été très importante ; aussi nous allons maintenant pouvoir nous consacrer à d'autres projets, dont les réalisations ne verront le jour qu'après 2025.

En effet, 2024 sera une année que nous pourrions appeler « blanche », car il nous faut ménager notre trésorerie, le temps que certains emprunts prennent fin. Toutes les subventions ont été versées, et notre ligne de trésorerie, ouverte il y a peu auprès de notre banque, est pour l'heure remboursée, conformément à nos prévisions.

Toujours concernant les finances, la hausse des coûts des énergies va encore se répercuter en cette fin d'année. Nous allons devoir opérer une surveillance accrue et une gestion drastique des systèmes de chauffage de tous les bâtiments. Espérons que la météo soit de notre côté afin de limiter les dépenses.

Cette même météo qui n'a pas facilité le travail de nos agents au printemps dernier. En effet, plusieurs facteurs concomitants ont fait que nos agents techniques n'ont pas pu entretenir la commune comme il se doit, et ce n'est pas le non recours aux produits phytosanitaires qui les aide. Vous avez pu voir, ça et là, et notamment au cimetière, l'herbe pousser abondamment. Nous avons tiré les leçons de cette expérience et nous anticiperons un tel phénomène dans le futur. Il est ici à vous rappeler que l'entretien du trottoir, du pied de votre clôture au caniveau, et/ou de l'accotement devant votre propriété est de votre responsabilité. Cela concerne le déneigement, certes, mais aussi les végétaux (voir page 5).

Dans un tout autre domaine, nous avons une recrudescence d'animaux errants, abandonnés, pour lesquels nous devons faire intervenir la fourrière métropolitaine. Cela occasionne des coûts importants et imprévisibles que la commune doit assumer et donc répercuter sur l'imposition globale des administrés. Soyez vigilants. (lire page 8)

Enfin, quelques incivilités sont à déplorer. Notamment, un groupe de jeunes qui se retrouvent sur le toit du gymnase. Outre le fait que des dégâts sont occasionnés, c'est le danger que de telles pratiques engendrent, qui nous préoccupe le plus. Les panneaux photovoltaïques et leurs branchements électriques sont une source non négligeable de danger potentiel pour toute personne non habilitée. Aussi, nous vous enjoignons d'informer vos enfants, vos ados, qu'il faut, pour préserver leur santé, cesser ce type d'occupation.

Nous vous assurons de nouveau de tout notre engagement pour améliorer sans cesse votre qualité de vie dans notre petit « village où il fait bon vivre ». Nous savons que nous pouvons également compter sur vous.

Prenez-soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

Page 2 : Edito du maire, sommaire

Page 3 : Ecole

Page 4 : La foire à l'entrecôte

Page 5 : Travaux

Pages 6 à 10 : Actualités

2 Page 11 : Saint-Genouph en portraits

Bonne lecture à tous ! et Bonne rentrée

Votre Maire,

Patricia SUARD

ÉCOLE

VIVEMENT LA RENTRÉE !



Chers élèves et chers parents,

En cette fin d'année scolaire, c'est à mon tour de prendre ma plume (ou plutôt mon clavier) pour vous écrire un mot.

Cette année fût mouvementée tant par la nouvelle équipe pédagogique qui a dû apprendre à s'approprier que par mon absence durant la première partie de l'année. Mais ... La barque a tenu le cap!

Les élèves ont su s'adapter au mieux, apprendre et progresser parfois dans la douleur (douce, la douleur) mais surtout dans la joie et la curiosité. Ils ont peut-être parfois été chahutés et, vous avec, dans nos valeurs, nos principes, notre unité. Cependant, je le sais, je peux compter sur eux et sur vous pour veiller à l'harmonie à mes côtés et aux côtés des enseignants. C'est dans l'unité, le respect et la transparence que nous pourrons ensemble faire évoluer les enfants, vos enfants.

Ce fut encore une année riche, riche en découvertes ("oui les chenilles ne se transforment pas en escargot" / "oui aussi il y a de l'air dans la classe" / "et oui on peut faire un film en pâte à modeler"), riche en apprentissages auprès de mes élèves et dans les autres classes, riche en émotions (parce que vous commencez à me connaître, je mets mon cœur dans cette école et je suis très à fleur de peau quand il s'agit "des miens", qui sont essentiellement les vôtres), et riche en projets (projet cinéma, projet vélo, projet ferme, projet correspondance, projet élevage, ...).

C'est pourquoi, il me tenait à cœur de vous remercier, vous, parents, de la confiance que vous nous donnez chaque jour à 8h20 en nous laissant vos enfants. Sans vous, l'école ne serait pas ce qu'elle est. C'est en trouvant des solutions, en menant des actions et en réalisant des projets tous ensemble que les enfants grandissent, évoluent et apprennent à devenir la société de demain.

C'est donc encore le cœur serré que vendredi soir, je fermerai les portes de l'école pour l'été. Pour faire bref, (j'ai encore été très bavarde certes!), je vous souhaite un excellent été, entourés de vos enfants, et je vous retrouve l'an prochain en Septembre, pour une rentrée en musique. A très vite,

Emma



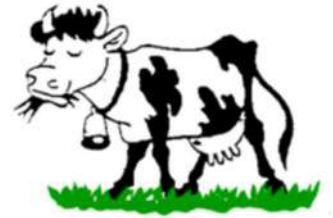
UNE KERMESSE RÉUSSIE !

L'année scolaire 2022/2023 s'est terminée en fanfare avec la kermesse de l'école qui s'est déroulée sous une météo splendide. Les attractions géantes et les stands de jeux traditionnels ont connu un grand succès auprès des enfants. La dotation pour la tombola était de haut niveau encore une fois avec la participation et le soutien entre autres des maraîchers et pépiniéristes de ST-GENOUPH. L'après-midi a eu sa pause émotion avec les spectacles des différentes classes, le discours de Mme le Maire et la traditionnelle remise de prix (une clé USB et un DVD) accompagnée d'une « bonne continuation » pour les CM2 partant au collège.

Nous remercions toutes les familles pour leur participation et aide aux montage/démontage des stands ainsi que la mairie et le comité des fêtes fidèles au rendez-vous pour le prêt de matériel. Rendez vous à la rentrée pour de nouvelles aventures.



LA FOIRE AUX ENTRECÔTES À L'ÉCHALOTTE A (ENCORE) ÉTÉ UN SUCCÈS !



C'est avec une belle équipe de plus d'une centaine de bénévoles très en forme, que nous avons pu réaliser une magnifique 32^{ème} Edition de la foire aux entrecôtes à l'échalote, les 24 et 25 juin derniers

Un **IMMENSE MERCI** à TOUTES et à TOUS !

Le package était complet pour un week-end festif réussi : « des acteurs au top » dans tous les rôles, une météo magnifique bien que le mercure ait été un peu trop élevé, des animations réussies, un spectacle unique, des visiteurs au RDV, le tout dans la bonne humeur générale !

Après quelques jours de souffrances sous la chaleur pesante pour monter les stands et préparer la place, sonne l'ouverture des festivités Samedi 19h30... les estomacs des visiteurs ont faim, direction « Repas grillades – Entrecôtes à l'échalote » ; la digestion en rythme avec DJ-KOBS ; le feu de Saint-Jean joliment structuré, sans oublier la Fête Foraine.

Dimanche matinal pour la brocante qui s'installe, elle affiche COMPLET. Midi, les visiteurs très nombreux sont au RDV et le soleil est chaud, très chaud. Les animations ont pris place Caroline BRAY, la VAGINALE...

Une anecdote cependant, qui nous a valu une grosse tension nerveuse, l'Orchestre OASIS tombe en panne avec le camion à 1h et demi de route, impossible pour eux d'ouvrir le spectacle à 16h30. L'après-midi fut un peu moins musical, les visiteurs plus paisibles ont pris le temps de discuter à table, Caroline a poussé la chansonnette, le soleil est toujours là, la chaleur est très, très pesante, à telle point que nous avons fait une pause au service restauration, les Bénévoles n'en peuvent plus il faut les ménager.

17h30 OASIS arrive, s'installe très rapidement et la musique retentit. Le Show commence pour le plaisir de TOUS, un très beau spectacle !

Cette journée mouvementée a été clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité, que nous remercions très sincèrement pour avoir obtenu son autorisation.

Depuis quelques années, nous poursuivons et améliorons notre action pour aller vers les zéro déchets non recyclables, avec la mise en service des assiettes et gobelets en carton de qualité supérieure et privilégions l'utilisation des verres et gobelets lavables, tout comme les couverts. Le compostable est toujours d'actualité, collecté par l'Association « LES VERS DE TOURS ».

En résumé, ce fut un week-end de fête comme on les aime, au cours duquel chacune, chacun s'est donné sans relâche pour VOUS offrir à TOUS ce beau moment.

SI L'AVENTURE VOUS TENTE, N'HÉSITEZ PAS A NOUS REJOINDRE !! Nous devons renforcer notre équipe de Bénévoles, « PLUS NOUS SERONS NOMBREUX MOINS L'EFFORT SERA DIFFICILE ». La fête débute le jeudi avec le montage jusqu'au mardi pour le rangement.

Vraiment un **IMMENSE MERCI A VOUS TOUS**, Partenaires, Sponsors, Visiteurs et à tous les BENEVOLES car sans eux, rien ne serait possible. Nous avons passés tous ensemble un très grand moment.

RENDEZ-VOUS FIN JUIN 2024.



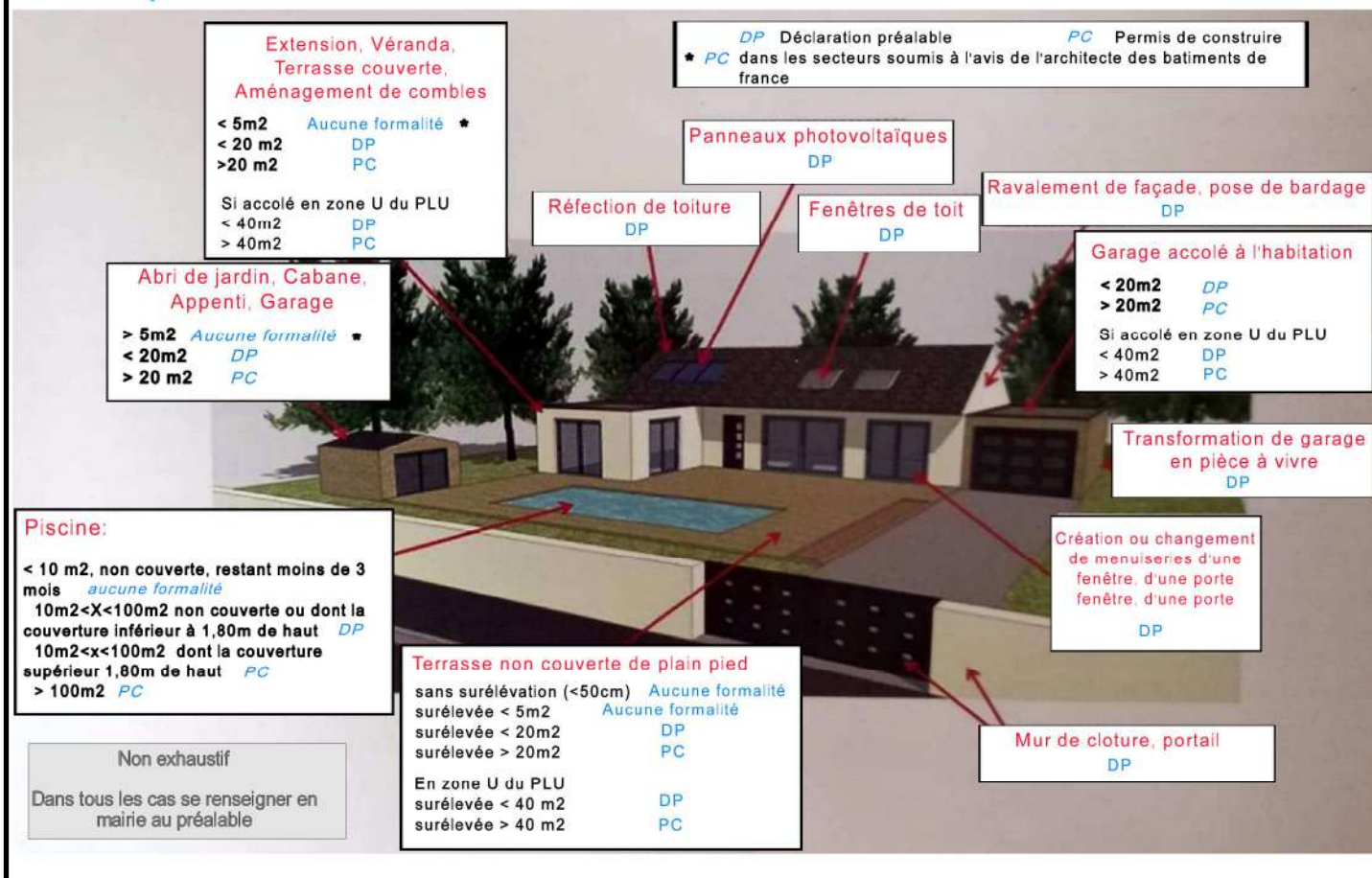
TRAVAUX

L'URBANISME : DES RÈGLES À CONNAÎTRE!

Vous avez un projet d'extension ? De rénovation ? Vous ne savez pas quelles sont les obligations en matière d'urbanisme ? Vous trouverez ci-dessous les différentes procédures à engager en cas de projet de modification de votre bien. Dans tous les cas, se renseigner avant de se lancer dans les travaux est indispensable. N'hésitez pas à appeler la mairie pour de plus amples informations.



Formalités urbanisme Saint Genouph



L'ENTRETIENS MON TROTTOIR RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL (ART. 32)

Il est important de rappeler que les haies et les arbres dépassant sur la voie publique doivent être élagués. La loi Labbé interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse. Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

TOUS RESPONSABLES

**L'ENTRETIEN DES RUES ET DES CANIVEAUX
C'EST NOUS,
DES TROTTOIRS ET DES PIEDS DE MURS
C'EST VOUS**

MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LE CCAS 0247 45 51 14 SI VOUS ÊTES DANS L'INCAPACITÉ PHYSIQUE DE RÉALISER L'ENTRETIEN



ACTUALITÉS

LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai dernier s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Un rassemblement a été organisé devant le monument aux morts de la commune en présence des habitants et des représentants de la FNACA. Le traditionnel verre de l'amitié a ensuite été partagé par tout le cortège. Une trentaine de personnes se sont réunies dans la salle de conférence pour partager ce moment convivial.



LE SPECTACLE DU CCAS : UNE RÉUSSITE!

Le mercredi 5 juillet 2023, tous les enfants et leur famille étaient invités à assister au spectacle offert par le CCAS. Les enfants ont pu savourer une revisite des fables de La Fontaine. Petites leçons de morales adaptées pour les plus jeunes et qui furent très appréciées des plus grands. Ténacité, goût de l'effort, anticipation et humilité, la compagnie « Il était une fable » de St Cyr sur Loire a mis toutes ces valeurs en exergue avec poésie, humour et tendresse durant 45 minutes de spectacle. Un goûter a été ensuite partagé avec toutes les familles présentes, un réel moment de détente et de partage.



LA DÉCOUVERTE D'UN PAYS : LA 16ÈME ÉDITION FÛT UNE RÉUSSITE !

A cause de la COVID-19, ce fût la première manifestation de la découverte d'un pays de cette mandature. Elle se devait d'être parfaite, et ce fût le cas grâce à tous les bénévoles de l'association APART, qui ont accepté de relever le défi, le Président Jocelyn PERFILLON en tête. C'était un choix délibéré de nous retrouver une nouvelle fois sur cette fabuleuse île de la Réunion.

Rien de mieux qu'un petit bout de terre au milieu de l'océan Indien pour faire rêver les visiteurs. Les 13 et 14 mai, nous avons pu tout apprendre sur l'histoire, notamment



l'esclavage, la géographie, la faune et la flore grâce à Nadine et Régis BOYER qui ont également animé la conférence du dimanche. Nous avons apprécié les magnifiques paysages réunionnais en visionnant un film dans l'arrière salle du Conseil. Le public a pu admirer quelques tableaux, coquillages, costumes typiques, et les danseuses du groupe Ker Kréol, tout cela dans une ambiance tropicale, soulignée par les palmiers, bougainvilliers et autres plantes exotiques, agrémentée des margouillats en faïence confectionnés par Jean-Pascal VALLET. 160 chanceux ont dégusté, le samedi soir, de bons petits plats mijotés par le Président et les membres de l'association.

Toute l'équipe a œuvré pour faire de ce week-end, une très belle fête ! Bravo et encore un grand merci !



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE TMVL

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et des atouts et contraintes du territoire.

Élaborés de manière concertée, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

L'objectif est d'atteindre l'autosuffisance dans la Métropole en mangeant sainement.



C'est dans ce cadre que Tours Métropole acquiert tous les ans des parcelles de terre sur l'ensemble du territoire, afin d'installer des agriculteurs. Ce sont donc 10 hectares qui sont actuellement en cours d'acquisition sur Saint-Genouph. Il s'agit de terres de l'entreprise Végétal Production (spécialisée dans la vente de plantes en pots pour les professionnels), à nettoyer (voire « dépolluer ») et partiellement non exploitées (pour la partie des anciennes serres).

Au-delà de l'alimentation, il y a l'aspect paysager, mais c'est surtout l'enjeu économique qui est à mettre en exergue. Notre territoire génulphien va bénéficier à la fois de la production locale mais également de l'essor de cette société. M. Roland DE BOISSIEU, dirigeant de Végétal production, investit les dividendes de ces ventes au sein même du site de Saint-Genouph. Il rénove et entretient les serres, et les bâtiments de l'entreprise génulphienne. Il a pour objectif de lui rendre toute sa superbe, en orientant la production locale vers les végétaux tourangeaux dont le savoir-faire est maîtrisé ici.

A suivre donc...

LE DICRIM NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Bientôt dans vos boîtes aux lettres. La mise à jour de ce document a été effectuée par les services métropolitains, et le document, dont le coût d'impression est partagé entre la Métropole et la commune, sera distribué avant la fin de l'année. Guettez-le, lisez-le et conservez-le.

Le DICRIM c'est quoi exactement ?

Comme vous le savez, Saint-Genouph est située dans une varenne entre la Loire et le Cher; elle est, comme de nombreuses communes ligériennes, exposée au risque d'inondation, mais pas seulement... En effet, traversée par une ligne ferroviaire d'importance (TOURS-NANTES), et d'un axe routier significatif (RD88), elle est également exposée à des risques liés au transport de matières dangereuses.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense tous les risques concernant notre commune, ces informations vous permettent d'anticiper, de vous organiser afin de faire face, et ainsi de mieux vivre ces situations de crise. Il comporte trois fiches réflexes et vous récapitule ce qu'il vous appartient de faire.



SÉCHERESSE : RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux dégâts constatés sur certains bâtiments génulphiens, et après déclarations en mairie par les propriétaires concernés, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée par nos soins en 2022.

Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de l'année 2022.

L'arrêté interministériel est paru le 8 septembre dernier (il est téléchargeable sur le site internet de la mairie). Les sinistrés ont 30 jours pour faire valoir cet arrêté auprès de leurs assureurs.

LA FOURRIÈRE MÉTROPOLITAINE



De plus en plus d'animaux sont trouvés errants dans la commune, rapportés en mairie, ou capturés par les services de la fourrière. Les frais de capture, de garde en fourrière et éventuellement d'identification (obligatoire) sont facturés aux propriétaires des animaux. Si l'animal n'est pas récupéré, les frais sont à la charge de la commune où il a été capturé. Les animaux sont gardés 8 jours à la fourrière avant d'être transférés à la SPA.

D'autre part, de plus en plus de chatons sont rapportés en mairie, pensez à stériliser votre félin pour éviter tout risque s'il venait à échapper à votre vigilance.

Enfin, ne nourrissez pas les animaux sauvages, sinon vous les domestiquez et leur devenir devient votre responsabilité.

Pour information : les tarifs de la fourrière sont les suivants :

- capture en semaine : 57.88 €
- capture durant le week-end : 86.82 €
- forfait garde 8 jours pour un chien : 173.64 €
- forfait garde 8 jours pour un chat : 81.03 €
- plus les frais d'identification et de stérilisation si nécessaire



LA JOURNÉE DE L'ART

Depuis plus de 13 ans, la municipalité organise, chaque année, une exposition d'artistes de tous horizons. Notre « Journée de l'Art » connaît un succès grandissant depuis sa création, tant auprès des exposants que de la population. Cette manifestation se veut tout à la fois générationnelle, culturelle et sociale.

A l'occasion de la 14^{ème} édition, St Genouph accueillera une vingtaine d'artistes. Une seule journée riche et forte pour une des plus importantes manifestations culturelles de l'année.

La manifestation se déroulera le **15 octobre** prochain, comme à l'accoutumée, de 10h à 18h, au cœur du village, dans l'église.

Le vernissage aura lieu à 11h et sera l'occasion de faire une petite présentation de tous les participants.

Visiteurs, l'entrée est libre. Venez nombreux et votez pour votre œuvre préférée.

CHANTIER NATURE SUR LA LOIRE À SAINT- GENOUPH

**Mardi 26
septembre**

Chantier bénévole de 10h à 17h pour venir en aide aux sternes, oiseaux protégés emblématiques de la Loire.

Inscriptions en ligne sur
cvdl.lpo.fr



DOGGY CLEAN



Toilettage à domicile

0660083641

RAS LE BOL DU VANDALISME!

Certains avaloirs de la commune ont été subtilisés dans le but d'être vendus à un ferrailleur. Heureusement, nous avons pu les retrouver et les remettre à leur place. Afin de limiter ces vols, nous avons mis en place un système anti-vol (merci Aziz !).

Ce système a déjà fait ses preuves car des traces de tentatives infructueuses sont apparues sur ceux-ci.

Des dégradations ont également été constatées sur le toit de la salle de sport. Des adolescents ont été aperçus à cet endroit à plusieurs reprises. Nous rappelons qu'il est dangereux de monter sur le toit des bâtiments et que les personnes agissant ainsi s'exposent à un risque de blessures graves. De plus, la dégradation de biens publics est punie par la loi de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.



LA NOUVELLE PISTE DE BI-CROSS

Depuis sa création, par les bénévoles, en 2012, la piste était très fréquentée par les licenciés (UFOLEP), mais pas homologable pour des raisons de sécurité et de format, empêchant toute progression du club. Le projet de réfection a vu le jour en 2019, voté par la mandature précédente, les travaux sont en cours de finition.

En 2020 le club et la commune se dotent d'une piste aux normes de la Fédération Française de Cyclisme. Des aménagements restent à finir mais le gros œuvre est fait. Ce terrain permet de soutenir l'expansion du club et de dynamiser la commune. Les utilisateurs peuvent se garer sur le parking de la salle de sports. L'espace laissé libre par l'ancien terrain sera utilisé pour les stands lors des compétitions (une à deux fois par an). Grâce à l'installation d'une nouvelle grille sur pneumatiques, les départs des courses seront également bien moins bruyants. Le budget s'élève à 23 000 € HT, la part de l'association étant de quasiment 35 %, soit 8 000 € HT.

Que vous soyez débutants, amateurs ou compétiteurs, si vous aimez le BMX race ou que vous soyez parents d'enfants en bas âge voulant les initier à la Draisienne, le club est heureux de vous accueillir quel que soit votre profil.

Les entraînements ont repris mercredi 6 septembre dès 17h40 (pré-licenciés à cruisers), et le samedi 9 septembre : dès 10h pour les baby draisienues.

Contact : 06.63.71.28.01 Marjorie Ludeau (Présidente) ou bmxg2x@gmail.com.

Bravo aux bénévoles qui travaillent dur pour que ce beau projet soit une réalité !



SUPER 
U DRIVE
coursesu.com

Ouverture de votre magasin :

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption
le dimanche de 9h à 12h30



INAUGURATION DE LA SALLE MULTIFONCTION

La municipalité a le plaisir de vous convier à
l'inauguration de la salle multifonction

Vendredi 15 septembre 2023 à 17 h30

14 rue de l'Auberdrière



THÉÂTRE ET REPAS RÉUNIONNAIS



Au mois d'octobre, nous accueillons une troupe de théâtre de l'île de la Réunion qui participe à un festival de théâtre amateur à SAINT CYR SUR LOIRE. Cette troupe, DIGDIGUELEMOT, a remporté le deuxième prix de ce festival "FESTHEA" en 2019 ! Cette compagnie présente, le 28 octobre, en avant-première de ce concours, une comédie musicale délirante et drôle : « Alice l'opéra des merveilles ». Il s'agit d'une adaptation de l'œuvre de Lewis CARROLL par Christian LIGDAMIS. Cette représentation sera suivie d'un repas réunionnais confectionné par les membres et le Président de l'association APART de Semblançay, le rougail saucisses sera bien sûr précédé d'un planteur, dans une ambiance conviviale.

Infos pratiques : à 19h30, dans la salle polyvalente, tout public, 18 € par personne (espèces ou chèque à l'ordre d'APART), réservation au 06.18.39.71.35 (Jocelyn) ou 06.60.80.79.53 (André)

MARCHÉ DE NOËL LE 2 DÉCEMBRE

La municipalité organise son traditionnel Marché de Noël le **dimanche 2 décembre de 10h00 à 18h00**.

La place de l'église se transforme en un vrai village de Noël avec ses petites échoppes, où le père Noël invite les enfants à faire un tour en calèche (les Attelages de Villandry). Les Voix génulphiennes, accompagnées d'une chorale amie, offrent un concert dans l'église. Un professionnel du spectacle assurera l'animation musicale tout au long de cette journée. La soupe paysanne du conseil municipal sera servie gracieusement. Ce marché est une merveilleuse façon d'entrer doucement dans la magie des fêtes de fin d'année !

Les emplacements sont gratuits, la municipalité, fidèle à l'esprit de générosité de cette manifestation, ne fait rien payer. Participants, si vous avez des produits frais ou chauds à proposer, contactez la mairie (02 47 45 51 14).



TÉLÉPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie (voir dernière de couverture) et pour toutes urgences uniquement, vous pouvez joindre la permanence de l'équipe de Direction Municipale au numéro de téléphone suivant :

07.88.43.67.35.



SAINT-GENOUPH EN PORTRAITS

CHANTAL HARDOUIN, AU SERVICE DES AUTRES

Nous continuons dans ce numéros nos portraits de génulphiens inspirés et inspirants. Cette fois, nous revenons sur le parcours de Chantal Hardouin, génulphienne de longue date et qui a donné de son temps à ses concitoyens. Merci à elle de son engagement, justement récompensé et de nous avoir accordé cette interview.

C'est en 1980 que nous nous sommes installés sur la commune de Saint Genouph mon mari et moi.

Mes parents eux habitaient à La Riche. Ils ont tenu pendant longtemps le café- épicerie du Saugé à La Riche. Dès notre arrivée dans la commune, nous avons souhaité nous investir bénévolement dans la vie locale. Nous avons fait partie du Comité des fêtes présidé à l'époque par Gaston Fourré. Il s'agissait plus d'une fête foraine avec des stands tenus par les bénévoles eux-mêmes.

J'ai fait partie du CCAS pendant plusieurs années dans le but d'organiser la mise en place des aides aux personnes en difficulté. Jusqu'à ma retraite, j'ai travaillé dans le domaine de l'assurance ce qui a certainement influé sur ce choix.

Mon mari a créé l'association génulphienne de Tennis de table avec Claude Garriou, le 24 juillet 1992 et j'ai souhaité les soutenir dans les activités de l'association.

En 1999 je suis bénévole au Comité d'Indre et Loire de tennis de table et juge-arbitre puis pendant 4 ans, bénévole à la Ligue du centre de Tennis de table. Nous sommes fiers de participer à l'organisation du « Top 10 européen » qui réunit à Tours des rencontres avec les meilleurs espoirs européens.

A noter que le champion européen actuel est français et classé 15^{ème} au niveau international.

Parallèlement, je suis devenue bénévole aux Restos du cœur en octobre 2013 puis chargée de la formation et depuis 2021 responsable du Centre de distribution Tonnellé-Balue, composé de 35 bénévoles réguliers et ouvert les mardis et jeudis après-midi.

Un atelier de français est ouvert et à l'avenir, un atelier d'initiation au numérique et un salon de coiffure.

C'est l'envie d'aider les autres, de donner, qui m'a conduite à m'engager, sans compter qu'il règne une ambiance très chaleureuse et conviviale entre bénévoles et même avec les personnes aidées/accueillies. Nous apprenons beaucoup dans le respect de la différence et la tolérance.

Ce qui me marque le plus, c'est la reconnaissance et les sourires au quotidien.



Du fait de mes actions de bénévolat, j'ai été récompensée par le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de la vie associative (médaillon d'or).

Le Mérite Fédéral m'a été attribué également pour mes actions en faveur du tennis de table.

Même si ces activités prennent beaucoup de temps hors de Saint Genouph, je suis contente d'y retrouver ma maison et mon jardin. Il serait souhaitable que le seul commerce de la commune soit ouvert le week-end pour les touristes et cyclistes de passage afin de montrer le dynamisme et l'accueil de ce village.

SERVICES

Secrétariat de Mairie

Tél : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Accès par QR code



Page Facebook : « Saint-Genouph »

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h le 1er samedi du mois

Permanence du maire :

Sur rendez-vous uniquement

Permanence du C.C.A.S. :

Sur rendez-vous

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez vous. Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tél : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours

Du lundi au vendredi de 14h 16h

Soins gratuits pour les personnes en difficulté

Sur rdv pour les médecins spécialistes

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la Mairie à La Riche

Tél : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly 37000 TOURS

Tél : 02.47.37.74.24

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

19 rue de la Dolve

37000 Tours

Tél : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37510 Ballan-Miré

Tél : 02.47.68.26.90

Bibliothèque

**FERMEE
EN ATTENTE DE
REOUVERTURE**

Publication

Directeur de la publication :

P. SUARD

Comité de rédaction :

T. DESHAIES

S. GIRARD

P. FORMEN

S. SUARD

Crédit photos : auteurs divers

Tirage : 500 exemplaires

Impression : Mairie de St Genouph